

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

DECEMBRE 2018

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.12 au 31.12.2018) :

- dimanche 02.12.2018 : 09 H 00 Messe
- vendredi 14.12.2018 : 18 H 00 Messe
- dimanche 23.12.2018 : 10 H 30 Messe

❑ Durant le mois de décembre 2018 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

2. Merci à nos porteurs

Ils sont douze, âgés de 10 à 72 ans et assurent bénévolement, chaque mois, la distribution du présent bulletin à plus de 550 foyers.

Grâce à eux, la population dispose régulièrement d'informations pratiques sur le culte, la vie associative, les services ouverts aux habitants dans divers domaines, les évolutions législatives se rapportant à la vie quotidienne, les droits et devoirs des citoyens, l'état civil, les grands anniversaires,...

En outre, le bulletin communal permet aux Hirtzbachois d'insérer gratuitement une annonce (achat, vente, location, demande d'emploi,...) ou un remerciement (anniversaire, décès d'un proche,...).

Depuis plus de quatre décennies, le bulletin (ou « Echo » pour les anciens) est le trait d'union indispensable entre la Commune et ses habitants, en grande partie grâce à nos porteurs !

En cette fin d'année, ils viendront comme de coutume solliciter vos encouragements sous la forme d'un don facultatif dont le montant est laissé à la libre appréciation de chacun.

Merci de votre soutien et du bon accueil que vous leur ferez, pour le service bénévole qu'ils accomplissent chaque mois.

3. Calendrier des manifestations

A l'instar des années précédentes, un calendrier (non exhaustif !) des manifestations prévues en 2019 est joint au présent bulletin.

A cet égard, nous remercions les associations locales qui nous ont communiqué les dates de leurs manifestations et ont ainsi rendu possible la parution de ce calendrier dès le mois de décembre 2018.

4. Salon « Le bonheur à portée de main »

Le dimanche 02 décembre 2018 de 9 h à 18 h se tiendra, au Foyer Saint Maurice, un salon intitulé « Le bonheur à portée de main », proposé par Madame Keila MEYER.

Au programme, de nombreux ateliers de découverte (soin visage, maquillage, dégustations, ...) pour les adultes, mais aussi des animations pour les enfants, et notamment la visite du Saint Nicolas à 15 h.

Tombola gratuite, restauration sur place.

Entrée libre.

Renseignements : 06.29.98.70.53.

5. Après-midi récréative – 3^{ème} âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midis récréatives organisées à leur intention auront lieu les **lundi 03 et 17 décembre 2018, à partir de 14 H 00 au Club House.**

L'hiver arrive, apportant son lot de solitude et de longues journées tristes... Alors, venez nous rejoindre pour passer une agréable après-midi et vous remonter le moral !

6. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang informe ses membres et toute personne intéressée qu'un Don du Sang sera organisé **le vendredi 07 décembre 2018, de 16 h 30 à 19 h 30 au Foyer Saint Maurice.**

La collation offerte se composera de collet fumé + salades + fromage + dessert.

L'Association compte sur une participation massive, la fin d'année étant toujours une période critique au niveau des stocks de produits sanguins.

La collecte du 12 octobre 2018 à CARSPACH a rassemblé 52 donateurs dont un certain nombre de Hirtzbachois. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

7. KT Fête

Claire MUNCK et Martine SCHWEIZER convient tous les enfants de la Communauté de Paroisse Cœur du Sundgau, fréquentant le CM1-CM2 à les rejoindre au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH, le **samedi 08 décembre 2018 de 9 H 30 à 14 H 00**, pour passer ensemble un moment de détente et de partage.

N'oubliez pas votre trousse avec crayons de couleur, ciseaux et colle et emportez un sandwich et une boisson.

Contacts : Claire : 03.89.40.15.94

Martine : 03.89.08.81.89 ou

schweizermartine@gmail.com

8. Chasse - Avis aux promeneurs

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable le **dimanches 02 et 16 décembre 2018**.

9. Fêtes de Noël

La Fête de Noël des aînés du village aura lieu le **samedi 15 décembre 2018** à partir de midi au Foyer Saint Maurice, juste après la messe qui sera spécialement célébrée à leur intention, à 11 heures dans ce même foyer.

Cette fête est ouverte aux personnes âgées de 65 ans et plus qui recevront une invitation personnelle.

Attention : les personnes souhaitant y participer sont invitées à retourner le talon réponse joint à l'invitation ou à téléphoner à la mairie (03.89.40.99.21), avant le 10.12.2018, dernier délai.

La Commune assumera par ailleurs son rôle traditionnel de Père Noël dans les écoles.

10. Marche populaire « La Tempête »

Le Football Club de Hirtzbach organise la 20^{ème} marche populaire « La Tempête », le **mercredi 26 décembre 2018**.

- Parcours de 10 km à travers le ban communal + parcours adapté ;
- Départ au Foyer, entre 7 H 00 et 14 H ;
- Inscription 2,00 €

- Restauration et buvette au Foyer (escalope de dinde panée ou jambon braisé, frites et salade – prix : 9 €).

Pour tous renseignements complémentaires, appeler au 03.89.40.00.90, 03.89.25.27.94 ou 03.89.40.74.09.

La préinscription des groupes peut être faite par courriel à :

- charles.borneque0392@orange.fr
- hell.adrien@orange.fr
- fc.schmitt@orange.fr

11. Une nouvelle résidence sénior à WALDIGHOFFEN

« Les Bateliers du Canal », ainsi s'intitule la nouvelle résidence qui vient de voir le jour à WALDIGHOFFEN, à destination des personnes âgées autonomes en quête de services adaptés, de sécurité et de confort.

Elle dispose de 31 logements, 2 ou 3 pièces, avec ou sans garage / place de parking qu'on peut occuper seul ou en couple, équipés de fonctionnalités modernes et connectés et offrant également des espaces communs conviviaux à partager.

Des animations pour tous les goûts y sont proposées et un concierge veillera au bien-être de chacun.

En complément, les résidents peuvent bénéficier de multiples services personnalisés (entretien ménager, accompagnement aux courses, livraison de repas), selon les besoins et envies de chacun.

Renseignements et visites : contacter le 03.89.36.63.54.

Site internet : www.lesbateliersducanal.fr

12. Communiqué de la Gendarmerie d'ALTKIRCH

Devant la recrudescence des cambriolages et vols de voitures, la gendarmerie d'ALTKIRCH livre quelques conseils quant aux précautions et mesures de prévention à prendre pour s'en prémunir autant que possible.

Vous résidez en maison :

- Équipez les fenêtres faciles d'accès de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Éclairiez votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.

Mesures à prendre :

- Munissez les portes donnant sur l'extérieur de serrure 3 points de sûreté, porte blindée, judas et entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.

- Installez un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs ou la poubelle.
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

Les bons réflexes à avoir :

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux. Evitez de conserver ces derniers dans la chambre à coucher ou la salle de bain, mais faites preuve d'imagination pour donner du fil à retordre aux cambrioleurs qui disposent d'un temps limité pour commettre leur méfait...
- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects. Composez le 17.

Pendant votre absence :

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre.
- Pensez à avertir la gendarmerie de votre absence.
- Faites relever votre courrier régulièrement, ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Verrouillez vos portes et fenêtres (baisser les volets), même pour une courte absence.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Ne touchez à rien, ne rangez ni ne déplacez les objets.
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- Appelez directement la gendarmerie – composez le 17.
- Faites opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.

Les vols de voiture :

- Ne laissez pas les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable. Rangez-les dans un endroit discret, voire un coffre-fort.
- Verrouillez portes, fenêtres et volets la nuit, même si vous êtes à domicile.

- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

Précautions à prendre avant le passage du Père Noël !

Les cambrioleurs sont très organisés et mènent leur enquête bien avant les fêtes, notamment en observant vos allées et venues pour vos courses de Noël.

Restez vigilants en déchargeant vos cadeaux, gardez-les à l'abri des regards indiscrets.

Restez discrets, surtout sur les réseaux sociaux, source idéale d'information pour les cambrioleurs. Sécurisez vos profils et ne divulguez pas d'informations sur vos dates de départ en vacances ou vos projets de réveillon hors de chez vous.

13. Report de la collecte de sachets transparents – Noël

La collecte des emballages recyclables (sacs transparents) du mardi 25 décembre 2018 (Noël) **est avancée au samedi 22 décembre 2018.**

Prière de sortir les sacs la veille au soir.

14. Sachets transparent (tri sélectif) et à biodéchets

Contrairement aux années précédentes, il ne sera procédé à aucune distribution de sachets (transparents + biodéchets) en fin d'année, compte tenu des quantités limitées disponibles à la Communauté de Communes Sundgau.

Ces sachets peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

15. Info spéciale TRI – Fêtes de fin d'année

Voici quelques consignes à respecter lors de la présentation des déchets relatifs aux fêtes de fin d'année :

- les emballages cadeau en **papier glacé** ou **films glacés** et l'ensemble des **nœuds d'emballage** ne sont pas ramassés dans le cadre de la collecte sélective. Ils doivent être évacués avec vos **ordures ménagères**. A l'inverse, les emballages cadeau en papier peuvent être mis dans le sac transparent.
- Les cartons doivent impérativement ne pas être fermés et être mis à plat** pour faciliter leur manutention. Les éléments en polystyrène sont désormais recevables au tri (sac transparent).
- Les jouets en plastique et les peluches** dont vous souhaitez vous défaire ne doivent pas être mis dans le sac transparent. Vous pouvez vous rapprocher d'un organisme de bienfaisance (Croix Rouge, Terre des Hommes,...) ou les évacuer avec les **ordures ménagères**.

16. Tri en déchèterie

- Les jouets électriques doivent être apportés en déchèterie ;
- Les appareils électroniques hors service peuvent être jetés en déchèterie ;
- Les sapins défaits de toute décoration et d'emballage sont à déposer en déchèterie ou dans la benne à déchets verts ;
- Les sapins en plastique sont à jeter en déchèterie, dans la benne à « encombrants ».

17. Conteneur à déchets verts : attention au feu (RAPPEL)

Avant de déverser des cendres dans le conteneur à déchets verts, il convient de s'assurer que les cendres soient complètement froides, **afin d'écartier tout risque d'incendie, comme cela se produit encore trop souvent !!!**. Faisons preuve de bon sens et de vigilance !

18. Départs et arrivées dans le village

Les personnes établies depuis peu dans le village sont les bienvenues. Elles sont invitées à venir s'inscrire à la mairie où elles pourront s'informer sur les formalités à accomplir à l'appui de leur changement d'adresse, s'inscrire sur la liste électorale, se renseigner sur les modalités d'obtention des conteneurs et sacs à déchets et obtenir tous renseignements utiles sur le village et ses services.

Quant aux personnes quittant le village, elles seraient également bien aimables d'en informer la mairie et de lui communiquer leur nouvelle adresse.

Ce signalement incombe aussi aux propriétaires – bailleurs (un simple appel téléphonique de leur part à la mairie serait très apprécié !).

19. Avis aux propriétaires et copropriétaires bailleurs

Le Cercle des Propriétaires et Copropriétaires du Pays de SAINT-LOUIS, d'ALTKIRCH et de SIERENTZ invite les propriétaires et copropriétaires bailleurs à le rejoindre.

Son but consiste à donner l'information et les conseils nécessaires pour que chaque propriétaire bailleur puisse se mettre en conformité et s'adapter continuellement aux nouvelles lois en vigueur. Assisté de conseillers juridiques, il est amené à prodiguer de précieux conseils dans la gestion des relations avec les locataires, dans tous les domaines.

La cotisation annuelle est de 25 €.

Des permanences sont organisées à ALTKIRCH le 2^{ème} mardi du mois de 17 h 30 à 19 h 00, à la Maison du Sundgau.

Contact : 03.89.68.41.98.

Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Site : www.cercleproprietaires.com

20. Le prélèvement à la source : qu'est ce que ça change ?

A compter du 01.01.2019, avec le prélèvement de l'impôt à la source, le décalage d'un an entre les revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, on paiera l'impôt sur les revenus de 2019.

- Pour les salariés, retraités, demandeurs d'emploi, l'impôt est directement prélevé chaque mois sur leurs revenus par l'employeur, les caisses de retraite et Pôle Emploi.
- Pour les indépendants, propriétaires bailleurs, agriculteurs et travailleurs frontaliers, l'impôt est prélevé chaque mois sur le compte bancaire sous forme d'acompte.

Chaque année, il faut continuer à déposer sa déclaration de revenus (au mois de mai). Cette déclaration sert de base au calcul du taux de prélèvement à la source.

Bien évidemment, les personnes non imposables ne subissent aucun prélèvement.

Réductions et crédits d'impôt : le principe ne change pas, les réductions et crédits acquis une année sont restitués l'année suivante.

Renseignements au 08.11.36.83.68 ou sur les sites : impots.gouv.fr ou prelevementalasource.fr.

21. Petites annonces

- Jeune femme sérieuse** cherche pour le mois de janvier une location d'appartement ou petite maison sur Hirtzbach.
F2 minimum, loyer 700 € maximum, cuisine équipée si possible.
Téléphone : 06.79.30.65.71.
- Communiqué des ETS Schnoebelen Paysage – 26 rue de Lattre**
Vente de sapins de Noël à partir du 1^{er} décembre 2018, du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et les samedi et dimanche de 10 h à 18 h.
- Communiqué de Fanny KLIPFEL « La Ronde des Pains »**
Pour répondre au mieux à vos attentes, Fanny vous accueille du lundi au samedi, de 6 h 45 à 12 h 30.
Elle propose un choix de pains variés et viennoiseries, sans oublier les pâtisseries, le week-end ou sur commande.
Livraison possible sur simple demande.
Chez Fanny, on trouvera tout ce qu'il faut pour passer de belles fêtes : du traditionnel Kougelhophf sucré ou salé, au pain ou à la miche surprise, en passant par la pâtisserie : biscuit tradition, mousse, Saint Honoré, Forêt Noire, Vaucluse framboise, Vacherin, etc...

Ces mêmes déclinaisons seront disponibles sous forme de bûche à Noël et sous forme de calendrier au Nouvel An.

Fanny souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Contact et commande au 03.89.40.96.25.

- ❑ **L'Association des Amis des personnes âgées de l'EHPAD de Luppach** organise son 5^{ème} marché de Noël, les **vendredi 07 décembre, samedi 08 décembre et dimanche 09 décembre 2018 de 14 h à 20 h** dans un cadre magnifique autour de la gloriette au Centre Médical de Luppach, entre BOUXWILLER et FERRETTE.

22. Remerciements

- ❑ L'A.P.E.I. de HIRSINGUE remercie chaleureusement la population de HIRTZBACH pour sa générosité et l'excellent accueil qu'elle a, une fois de plus, réservé à son opération « Brioches » qui a rapporté la somme de 1 868,00 € pour 366 brioches vendues !

L'A.P.E.I. associe les vendeurs bénévoles à ce résultat qui lui permet de financer une partie des travaux de rénovation des chambres et de poursuivre l'humanisation des unités de vie du Foyer Jean Cuny de HIRSINGUE.

- ❑ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'ALTKIRCH-CARSPACH remercie la population pour l'excellent accueil réservé à ses membres lors de la vente des calendriers 2019.
- ❑ Les membres de LA BOUGEOTTE remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont assuré la réalisation des décorations de Noël et les nombreux et généreux donateurs qui ont répondu à leur appel.
Un grand merci à tous et très belles fêtes de fin d'année.

23. Etat civil

- ❑ Naissance

Le 24 octobre 2018 à MULHOUSE est né Noé qui fait la joie de ses parents, Sébastien KAYSER et Cindy MULLER et de son frère Lucas. Nous leur adressons nos sincères félicitations !

- ❑ Décès

Le 22 octobre 2018 à COLMAR s'est éteinte Georgette PFLIEGER, à l'âge de 81 ans.

24. Les grands anniversaires de décembre 2018

65 ans :	M. EHRET	Jean-Claude
	M. LITZLER	Jacques
	Mme KLUSKA	Andrée née SCHOENIG
	Mme SIMON	Raymonde née DOPPLER
66 ans :	Mme MUNCH	Nicole née GRIENENBERGER

71 ans :	Mme WALTER Mme SCHURCK M. DIDIER	Irène née MEISTER Yveline née MARCHYLLIE Jean-Claude
72 ans :	M. HEGY M. BLAES	Jean-Claude Pierre
74 ans :	Mme BRAND	Maria née GISSINGER
75 ans :	M. SCHMITT M. LAGROST	François Michel
77 ans :	Mme GRATZ	Marguerite née MEYER
78 ans :	Mme KAUFMANN	Marie-Jeanne née WALCH
80 ans :	Mme BIHR	Marie-Louise née KUHN
83 ans :	Mme MEYER	Margot née DIEBOLT
84 ans :	M. KREIDER	Gérard
85 ans :	Mme RICH	Miriam née HAETTICH
86 ans :	Mme WALCH	Marie-Jeanne née PFLIEGER
87 ans :	Mme LIGIBEL	Christiane
96 ans :	Mme HELL	Marie-Louise née BILGER (doyenne du village !)



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.